

**PREDD+ Projet de renforcement des capacités institutionnelles en
matière de REDD+ pour la gestion durable des forêts du Bassin du
Congo**



Compte rendu de la troisième réunion du Comité de pilotage du projet REDD+

I. INTRODUCTION

1. Sur invitation du secrétaire Général de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), la troisième réunion du Comité de Pilotage du Projet de renforcement des capacités institutionnelles en matière de REDD+ pour la gestion durable des forêts du Bassin du Congo s'est tenue du 08 au 09 juillet 2013 à l'Hôtel Sultani à Kinshasa en République Démocratique du Congo.
2. L'agenda et la liste des participants sont en annexe du présent compte rendu.
3. Cette réunion a été présidée par Monsieur Rémy MUKONGO SHABANTU représentant le Secrétaire Général de la CEEAC. Le Secrétariat a été assuré par Monsieur Martin TADOUM, Secrétaire Exécutif Adjoint de la COMIFAC appuyé de M. Hervé Martial MAIDOU, Coordonnateur Régional du projet REDD+ conformément à la décision N° 07/PR/COMIFAC/2011 du 13 octobre 2011 portant création du comité de pilotage du projet régional REDD+.

II. DEROULEMENT DES TRAVAUX

1. L'ouverture des travaux a été marquée par le mot d'ouverture du représentant du Secrétaire Général de la CEEAC qui a tout d'abord remercié le Gouvernement de la République Démocratique du Congo d'avoir bien voulu accepter la tenue de ce comité de pilotage à Kinshasa. Après avoir souhaité la bienvenue aux participants, le président de la réunion a rappelé le mandat du comité de pilotage et a demandé aux participants de jeter un regard rétrospectif sur les prévisions du projet et voir si elles cadrent bien avec les résultats obtenus. Il a souhaité que les nouvelles propositions qui découleront de ce comité de pilotage permettent au projet de contribuer plus efficacement aux débats sur la REDD+.

La cérémonie d'ouverture a été suivie par la présentation des participants et la vérification du quorum. Le quorum d'au moins la moitié des délégués présents étant atteint, il y a eu lecture et adoption de l'ordre du jour.

Tous les travaux ont été menés en plénière.

III. POINTS EXAMINES ET RECOMMANDATIONS

Avant d'entrer dans l'examen des points à l'ordre du jour, les participants ont relu la décision portant création du comité de pilotage du projet REDD+ et ont demandé qu'en application de la recommandation du premier comité de pilotage du projet relative au rôle du secrétariat exécutif de

la COMIFAC comme vice - président et celui du Coordonnateur Régional comme rapporteur, qu'une note additive à la première soit signée en régularisation, et transmise aux membres du CPP ainsi qu'à l'IDA pour information.

Les membres ont également examiné la possibilité d'intégrer les coordonnateurs nationaux comme membres statutaires du CPP. Du fait de leur rôle dans la mise en œuvre du projet, il a été recommandé que ces derniers soient des alternatifs des points focaux sans voix délibérative. Cette proposition sera ensuite transmise à l'IDA pour avis de non objection.

Pour une meilleure participation aux réunions du CPP, il a été demandé aux représentants des ONG travaillant sur les projets REDD+ et membres statutaires du CPP de manière rotative, de mettre en place un réseau de partage d'informations.

Mise en œuvre des recommandations du dernier comité de pilotage

Après examen du tableau de suivi des recommandations du dernier CPP, il ressort que le projet a exécuté l'essentiel des recommandations. Pour celle portant sur la mise en place des comités de suivi au niveau des pays pour partager l'état de mise en œuvre des différents PTBA, son exécution a été jugée optionnelle compte tenu des organisations internes aux coordinations nationales.

Des contacts vont se poursuivre pour l'établissement de la collaboration avec le Gabon par rapport au mécanisme REDD+.

Les réalisations du projet au cours du 1^{er} semestre 2013

Les réalisations du 1^{er} semestre 2013 ont été présentées ainsi que les difficultés rencontrées dans la finalisation des négociations avec les consultants chargés de la mise en œuvre des activités. Trois des cinq consultants en cours de recrutement prendront service dès le mois de septembre 2013 soit deux années après la date de démarrage du projet. Les membres du CPP se sont interrogés sur les chances du projet à atteindre ses objectifs dans les temps impartis.

Le comité de pilotage a adopté le rapport en faisant les recommandations suivantes :

- 1) Au regard des besoins en renforcement des capacités des bénéficiaires et compte tenu des prévisions budgétaires minimalistes du projet, une mission de revue à mi-parcours sera organisée au début de l'année prochaine pour permettre une réallocation financière qui facilitera la mise en œuvre du projet.
- 2) Dans le cadre de la promotion de la participation inclusive des parties prenantes aux débats sur la REDD+, un atelier de sensibilisation et d'information sera organisé avec le réseau des parlementaires (REPAR). La CGP veillera à la représentation des parlementaires de tous les pays concernés.
- 3) Une équipe de la coordination régionale devra se rendre en Guinée Equatoriale avant la fin du mois de juillet pour une rencontre d'information de l'équipe de la coordination locale sur les modalités de gestion de l'enveloppe pays et l'identification des activités à réaliser d'ici la fin de l'année 2013.

4) La constitution en cours d'un pool d'experts dans chaque pays, capable de guider les décideurs et d'apporter un appui technique à la formulation des politiques sera finalisée après validation par les points focaux climat pour s'assurer de la prise en compte de tous les experts en la matière.

5) Aucune activité n'a été réalisée en RCA depuis le début de l'année 2013 à cause des troubles militaro-politiques dans le pays. Le Coordinateur national devra saisir la coordination régionale du projet pour le redémarrage des activités en RCA dès le retour de la sécurité dans le pays.

6) Compte tenu du niveau d'avancement des préparatifs, l'organisation d'un voyage d'échanges d'expériences à Kisangani en RDC est prévu au mois d'août 2013.

Concernant l'appui technique à apporter aux coordinations nationales sur le calcul des stocks de carbone et la méthodologie de mesure de la biomasse, la CGP doit s'assurer que les activités prévues au niveau régional ne sont pas reprises au niveau des pays.

Restitution des résultats de l'atelier régional scientifique sur les équations allométriques

Après présentation des résultats de l'atelier sur les équations allométriques, les membres ont pris acte des recommandations y relatives.

Examen des TDR des études additionnelles

Trois nouvelles études ont été identifiées pour répondre à un besoin supplémentaire en informations dans le cadre de la définition des équations allométriques du bassin du Congo. Après présentation des objectifs et résultats attendus desdites études et pour une meilleure contribution des équipes nationales à l'enrichissement et la validation des TDR y relatifs, un délai de 14 jours a été donné. Au terme de ce délai, les TDR ci-évoqués seront considérés comme validés et seront transmis à l'IDA pour avis de non objection.

Examen du manuel de suivi-évaluation

Le manuel de suivi évaluation en cours d'élaboration par l'AT suivi-évaluation a été salué par les membres du CPP et des recommandations suivantes ont été faites pour sa finalisation :

- 1) En plus des activités nationales, la coordination sera chargée du suivi des activités régionales exécutées sur son territoire pour assurer la triangulation de l'information. Les rapports trimestriels des coordinations nationales qui devront être transmis à la CGP renseigneront sur les activités spécifiques du pays mais aussi sur celles organisées sur son territoire par les firmes régionales. Dans ce deuxième cas, le représentant de la coordination nationale pourra être pris en charge par la CGP.
- 2) Pour tenir compte des besoins en information pour le suivi du plan de convergence, il sera inséré dans ce manuel la nécessité pour le projet de renseigner la base de données en cours de création.
- 3) Pour un partage d'information avec les pays sur l'état d'avancement du projet, un tableau de bord régulièrement renseigné sera accessible à tous via l'internet et mis à la disposition des pays.

- 4) Une version du manuel prenant en compte les commentaires du comité de pilotage sera envoyée aux membres du CPP avant la fin du mois de juillet pour examen et validation dans un délai de 10 jours. Passé ce délai, le manuel sera considéré comme validé.

Feuille de route

La liste des activités programmées pour le deuxième semestre a été passée en revue. Et les recommandations suivantes ont été faites :

- 1) L'état d'avancement sur la REDD+ au niveau de la sous-région sera présenté à la prochaine réunion des chefs d'état de la CEEAC.
- 2) La réunion du GTC prévue en septembre prochain traitera principalement de la préparation de la COP 19 à Varsovie. Cette réunion sera néanmoins, une occasion pour la firme GAF AG de renforcer les capacités des négociateurs de la sous-région sur le nouveau mécanisme de marché et la validation des thématiques prioritaires sur le processus REDD. Il a été suggéré pour cette réunion qui va se tenir sur 2 ou 3 jours d'inviter ECORESSOURCES et le Président du Forum des Autorités Nationales Désignées (AND) du Mécanisme de Développement Propre (MDP). Il a été également retenu d'inviter la société civile à cette réunion ;
- 3) Un voyage d'échange sera organisé en RDC au mois d'Août. Les TDR seront transmis dans un délai court aux membres du COPIL pour validation.

Gestion de l'enveloppe pays

La présentation sur la gestion des enveloppes pays n'a pas suscité des commentaires particuliers, mais a donné plutôt des éléments pouvant améliorer le fonctionnement des coordinations nationales.

Divers :

- La prochaine réunion du GTC sera tenue en septembre 2013 à Douala ;
- La prochaine réunion du CPP sera organisée en décembre 2013 à Malabo en Guinée Equatoriale